

DELIBERATION**Election des personnalités extérieures de troisième catégorie****Conseil d'administration de l'université du Mans*********

Les membres nouvellement élus du conseil d'administration et les quatre personnalités extérieures désignées de 1^{er} et 2^{ème} catégorie, réunis en formation préparatoire à la constitution du nouveau conseil d'administration lors de la séance du 24 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MELCHIOR,

- VU** *le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;*
- VU** *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017 et notamment son article 11.1.1 ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-25-004 portant sur l'organisation de l'élection des personnalités extérieures de 3^{ème} catégorie au conseil d'administration - Scrutins du 24 mars 2025 ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-25-012 portant sur la recevabilité des candidatures pour l'élection des personnalités extérieures de 3^e catégorie au conseil d'administration de l'université du Mans - Scrutins du 24 mars 2025 ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-25-016 portant sur la mise à jour des candidatures pour l'élection des personnalités extérieures de 3^e catégorie au conseil d'administration de l'université du Mans - Scrutins du 24 mars 2025.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. **Catégorie A « personne assurant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise » :**
 - **Elisent, à la majorité absolue des voix au premier tour, la personne assurant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise, personnalité extérieure de 3^{ème} catégorie au conseil d'administration : Monsieur Pierre BROCHARD avec 21 voix.**

Résultat détaillé du vote :

- Nombre d'électeurs inscrits : 32
- Nombre de votants : 28
- Nombre de votes constatés dans les urnes : 28
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 28

Candidat	Nombre de voix obtenues
BERLEMONT Carole	0
BROCHARD Pierre	21
LAFFAY Jean-Marc	7

2. Catégorie B « *représentant des organisations représentatives des salariés* » :

- **Elisent, à la majorité absolue des voix au premier tour, la personne représentante des organisations représentatives des salariés, personnalité extérieure de 3^{ème} catégorie au conseil d'administration : Monsieur Julien CRISTOFOLI avec 21 voix.**

Résultat détaillé du vote :

- Nombre d'électeurs inscrits : 32
- Nombre de votants : 28
- Nombre de votes constatés dans les urnes : 28
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 27

Candidat	Nombre de voix obtenues
CRISTOFOLI Julien	21
REGUERRE Arnaud	6

3. Catégorie C « *représentant d'une entreprise employant moins de cinq cent salariés* » :

Elisent, à la majorité absolue des voix au premier tour, la personne représentante d'une entreprise employant moins de cinq cent salariés, personnalité extérieure de 3^{ème} catégorie au conseil d'administration : Monsieur Charfeddine MECHRI avec 19 voix.

Résultat détaillé du vote :

- Nombre d'électeurs inscrits : 32
- Nombre de votants : 28
- Nombre de votes constatés dans les urnes : 28

- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 28

Candidat	Nombre de voix obtenues
CAVAILLES Olivier	6
LAFFAY Jean-Marc	3
MECHRI Charfeddine	19

4. Catégorie D « *représentant d'un établissement d'enseignement secondaire* » :

Elisent, à la majorité absolue des voix au premier tour, la personne représentante d'un établissement d'enseignement secondaire, personnalité extérieure de 3^{ème} catégorie au conseil d'administration : Madame Nabila TRIBAK avec 22 voix.

Résultat détaillé du vote :

- Nombre d'électeurs inscrits : 32
- Nombre de votants : 28
- Nombre de votes constatés dans les urnes : 28
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 22

Candidat	Nombre de voix obtenues
TRIBAK Nabila	22

Le Mans, le 24 mars 2025

Le Président de la réunion
Jean-Philippe MELCHIOR